

Ce dossier ressources comprend ...14...pages numérotées de 1/14....à.....14/14.

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL CARROSSERIE

Option : Réparation

Session : 2003

### E.2- EPREUVE TECHNOLOGIQUE

#### UNITE CERTIFICATIVE U2

Méthode et préparation d'une réparation

Durée : 4h

Coef. : 3

# DOSSIER RESSOURCES



# PREFECTURE DU VAL DE MARNE

94/003/term02/OP22/308

N°IMMATRICULATION (A) 1308 XP 94	DATE 02/02/1999	DATE DE 1 <sup>ère</sup> MISE EN CIRCULATION 02/02/1999
-------------------------------------	--------------------	---

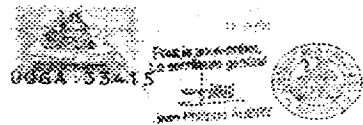
NOM (D) Prénom (D) : M. DUPONT JEAN  
NOM d'époux :

DOMICILE (E) : 3 RUE DES GRAINS  
COMMUNE : 94000 CHAMPS SUR MARNE

DROITS PAYES SUR ETAT	TAXE REGION
	TAXE PARAFISC.
	TOTAL

	GENRE VP	MARQUE PEUGEOT	TYPE 2ANFZE			
	N° dans la SERIE du TYPE (G) VF32ANFZE40185182	CARROSSERIE CI	EN PUIS ES 6	Pl.ass 005		
LAR.	SURF.	POIDS T.C 1T235	POIDS à vide 915	POIDS T.R 2T845	BR. (dBA) 83	Rég.Mot (tr/mn) 4125

DATE 02/02/1999 et N°CERTIFICAT PRECEDENT 1308 XP 94



**DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 118 à 122 du code de la route)**

VISITE AVANT LE 02/02/2003 (SAUF REGT.SPEC.)			

<b>S.C.M.E EXPERTISES AUTOMOBILE</b> <b>CABINET Vincent CHIAVELLI</b> <b>17 AVENUE DU LUXEMBOURG</b> <b>94 000 CHAMPS SUR MARNE</b> <b>TEL : 01/18/65/87/23</b> <b>FAX : 01/18/65/87/12</b>		<b>RAPPORT D'EXPERTISE EN EURO</b> <b>MISSION DU : 03/10/2002</b> <b>SOCIETE : M.A.C.I.F</b> <b>DATE SINISTRE : 10/08/2002</b>																													
Assuré <input checked="" type="checkbox"/> Tiers <input type="checkbox"/>		Nom : DUPONT Jean 3 rue des Grains 94 000 Champs sur Marne																													
Réparateur  <b>CARROSSERIE JACOB</b> <b>AGENT PEUGEOT</b> <b>122 RUE VAUBAN</b> <b>94 000 CHAMPS SUR MARNE</b> Tél : 01/18/25/96/87 Fax : 01/18/25/65/74 Agréé <input type="checkbox"/> Réseau <input type="checkbox"/> Hors Rés. <input type="checkbox"/>		Réf. Expert : PROV003-T  Assureur  <b>MACIF</b> 224, Avenue de la rochelle  79037 NIORT CEDEX  Police :																													
<b>IDENTIFICATION DU VEHICULE</b> Nat : F		Valeur véhicule :																													
Marque : PEUGEOT		No Immatriculation : 1308 XP 94																													
Type mine : 2ANFZE		Genre : VP																													
Modèle : 206 XT PREMIUM		Date 1 <sup>ère</sup> Circul : 02/02/1999																													
Carrosser : CI 5		Année modèle : 1999																													
Couleur : Bleu		Date d'achat : 02/02/1999																													
No de série : VF32ANFZE40185182		Puiss. fiscale : 6																													
Et : Bon <input type="checkbox"/> Normal <input checked="" type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/>		Energie : ES																													
Usure pneus      AVG : 30 %      AVD : 30 %		Nbre de places : 5																													
ARG : 30 %      ARD : 30 %		Kilomètre compt. : 63661																													
<b>CIRCONSTANCES DE L'EXPERTISE</b>		Lieu de la viste :																													
Dt examen : 12/08/2002      Avt travaux : 12/08/2002																															
Procédure VGA : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>																															
Réparable éco : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		Techniquement : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>																													
Convention démolition : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>																															
Accord réparateur <input checked="" type="checkbox"/> Assuré <input type="checkbox"/> Tiers <input type="checkbox"/>																															
Point de choc : 8 Avant Intensité : moyenne 8 1    2 9 3    4    Angle : 0/360 5    6 7		<table border="1"> <tr> <td>Mécanique taux 1</td> <td>1.50</td> <td>27.30</td> <td>40.95</td> </tr> <tr> <td>Tolerie taux 1</td> <td>12.50</td> <td>27.30</td> <td>341.25</td> </tr> <tr> <td>Tolerie taux 2</td> <td>12.00</td> <td>27.30</td> <td>327.60</td> </tr> <tr> <td>Tolerie taux 3</td> <td>6.00</td> <td>27.30</td> <td>163.80</td> </tr> <tr> <td>Peinture taux 3</td> <td>12.00</td> <td>27.30</td> <td>327.60</td> </tr> <tr> <td>Ingrédient nacré vernis</td> <td>12.00</td> <td>15.10</td> <td>181.20</td> </tr> <tr> <td>Pièces détachées</td> <td></td> <td></td> <td>2 617.76</td> </tr> </table>		Mécanique taux 1	1.50	27.30	40.95	Tolerie taux 1	12.50	27.30	341.25	Tolerie taux 2	12.00	27.30	327.60	Tolerie taux 3	6.00	27.30	163.80	Peinture taux 3	12.00	27.30	327.60	Ingrédient nacré vernis	12.00	15.10	181.20	Pièces détachées			2 617.76
Mécanique taux 1	1.50	27.30	40.95																												
Tolerie taux 1	12.50	27.30	341.25																												
Tolerie taux 2	12.00	27.30	327.60																												
Tolerie taux 3	6.00	27.30	163.80																												
Peinture taux 3	12.00	27.30	327.60																												
Ingrédient nacré vernis	12.00	15.10	181.20																												
Pièces détachées			2 617.76																												
		Total h.t.      4 000.16 TVA              270.96 TVA pièces      513.08 <b>TOTAL            4 784.20 euros</b>																													

**ECHANGES AVANT**

Peint	QTE	Libellé	Montant HT	TVA	Montant TTC
	1	PLAQUE POLICE	12.00	19.60	14.35
P	1	BOUCLIER AV	142.75	19.60	170.73
	1	GRILLE BOUCLIER AV	13.04	19.60	15.60
	1	TRAVERSE BOUCLIER AV	22.16	19.60	26.50
	1	BANDEAU BOUCLIER	22.43	19.60	26.83
	1	CORRECTEUR D	41.93	19.60	50.15
	1	OPTIQUE G	94.90	19.60	113.50
	1	OPTIQUE D	94.90	19.60	113.50
	1	ANTI BROUIL G	48.28	19.60	57.74
	1	ANTI BROUIL D	48.28	19.60	57.74
	1	AMPOULES	15.00	19.60	17.94
	1	CALANDRE	40.91	19.60	48.93
	1	GRILLE CALANDRE	13.79	19.60	16.49
	1	EMBLEME	11.52	19.60	13.78
	1	CAPOT AV	168.70	19.60	201.77
	1	FACE SUPPORT-VENTILATEUR	64.46	19.60	77.09
	1	TRAVERSE INF ARMAT AV	16.06	19.60	19.21
	1	TOLE PHARE AVG	36.75	19.60	43.95
	1	TOLE PHARE AVD	34.56	19.60	41.33
	1	AILE AVG	69.78	19.60	83.46
	1	P/BOUE AILE AVD	7.00	19.60	8.37
	1	AILE AVD	69.78	19.60	83.46
	1	P/BOUE AILE AVG	7.00	19.60	8.37
	1	JOUE AILE AVD	45.73	19.60	54.69
	1	PASSAGE DE ROUE AVD	59.31	19.60	70.93
	1	AIRBAG CONDUCTEUR	332.66	19.60	397.86
	1	AIRBAG PASSAGER	226.87	19.60	271.34
	1	PLANCHE DE BORD	189.84	19.60	227.05
	1	BOITIER COMMANDE AIRBAG	131.24	19.60	156.96
	1	CEINTURE AVG	124.99	19.60	149.49
	1	PRETENTIONNEUR AVG	62.55	19.60	74.91
	1	CEINTURE AVD	124.99	19.60	149.49
	1	PRETENTIONNEUR AVD	62.55	19.60	74.91
	1	RADIATEUR EAU	84.69	19.60	101.29
	1	LIQUIDE REFROIDISSEMENT	15.00	19.60	17.94
	1	RESONATEUR	43.37	19.60	51.87
	1	INSONO TRAITEMENT	10.00	19.60	11.96
	1	SERTIS	8.00	19.60	9.57
<b>TOTAL PIECES</b>		<b>TVA= 513.08</b>	<b>2 617.76</b>		<b>3 130.84</b>

**OPERATIONS AVANT**

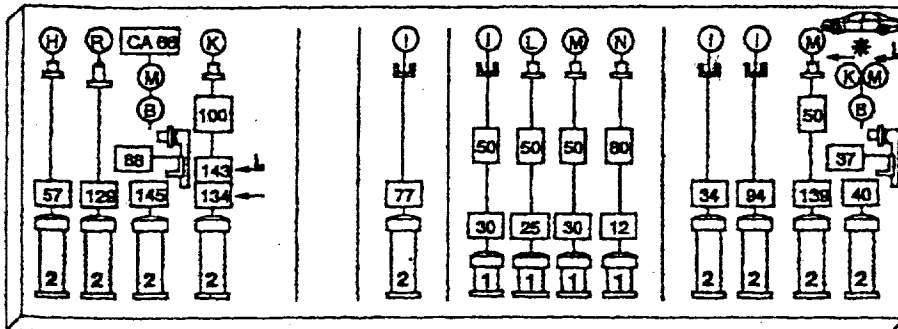
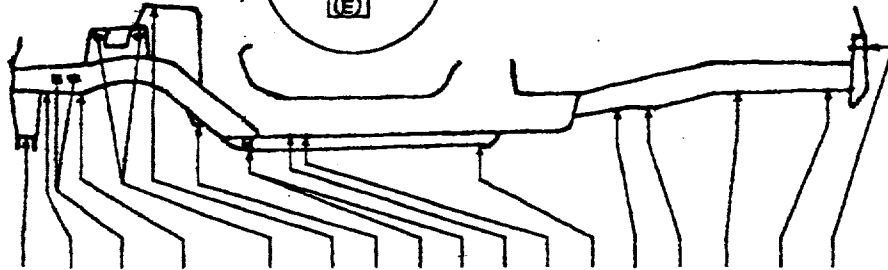
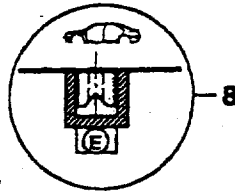
Peint	QTE	Libellé	Opérations
	1	DEGARNISSAGE	Dépose
	1	POSE SUR BANC	Contrôle
	1	EQUERRAGE BLOC AV	Redressage
	1	RMF LONGERON D	Redressage
	1	RMF SUPPORT TRAVERSE AV	Redressage
P	1	PEINTURE BLOC AV	
P	1	PEINTURE CAPOT AV	
P	1	PEINTURE AILES AV	

**CELETTE** METRO 2000 MYGALE

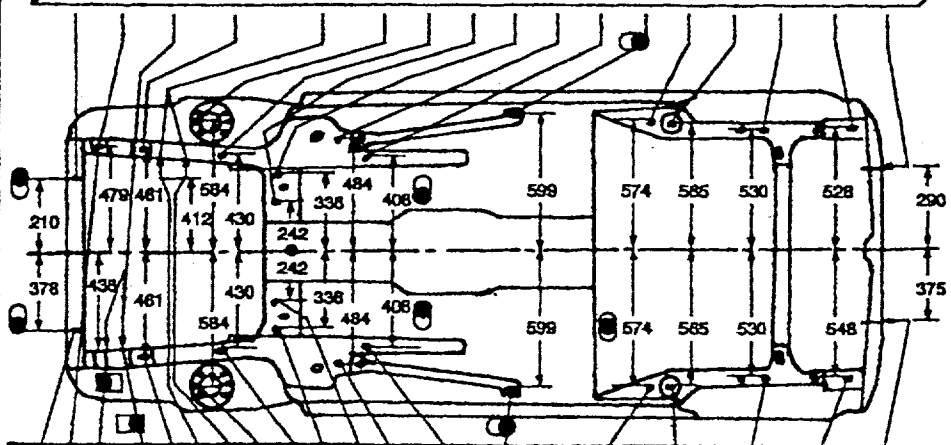
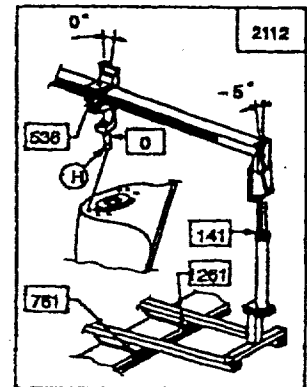
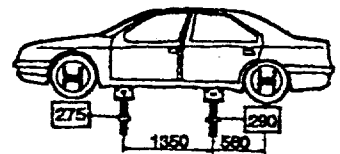
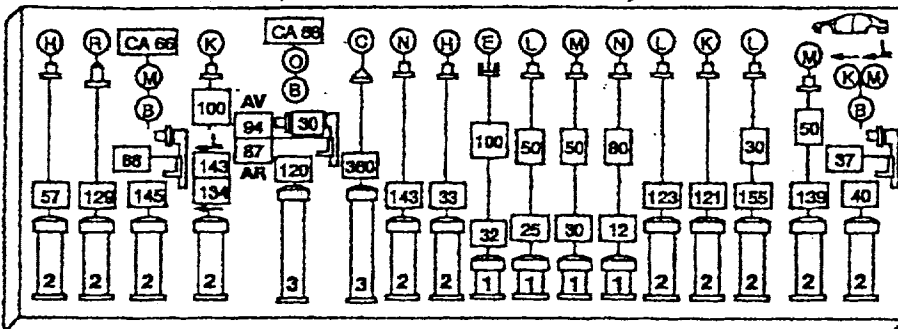
**PEUGEOT 206**

A 2336

CA 66



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17



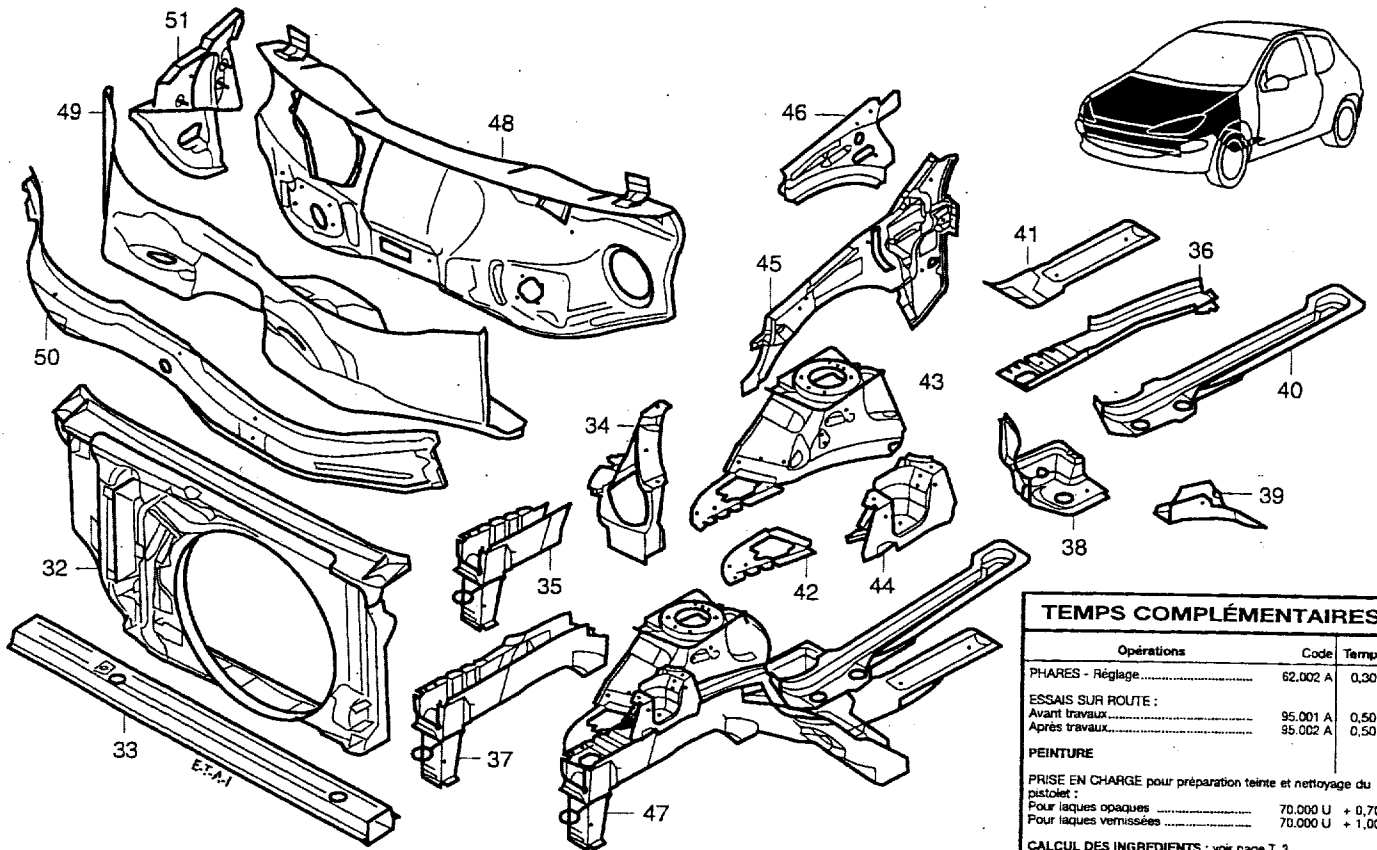
585 680 768 1004 1415 1635 1759 2414 3081 3125 3530 3880 3965 471 811 780 949 1118 1410 3955



10/98

**CHOC AVANT 2° degré**

**PEUGEOT 206**  
Berlines 3 et 5 portes



TEMPS COMPLÉMENTAIRES		
Opérations	Code	Temps
PHARES - Réglage.....	62.002 A	0,30
ESSAIS SUR ROUTE :		
Avant travaux.....	95.001 A	0,50
Après travaux.....	95.002 A	0,50
PEINTURE		
PRISE EN CHARGE pour préparation teinte et nettoyage du pistolet :		
Pour laques opaques.....	70.000 U	+ 0,70
Pour laques vernissées.....	70.000 U	+ 1,00
CALCUL DES INGREDIENTS : voir page T. 3		
TABLEAU DE PEINTURE : voir pages T. 21 et T. 22		

**NOMENCLATURE DES PIÈCES** Pour prix en vigueur voir tarif trimestriel E.T.A.I.

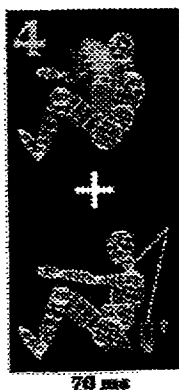
Rep.	N° pièce	Désignation	Rep.	N° pièce	Désignation
32	7104 G7	Armature AV.....	41	7212 Z9	Extension de longeron AVG.....
—	7104 G8	Armature AV..... Avec climat.	—	7213 AE	Extension de longeron AVD.....
33	7106 A2	Traverse inf. AV.....	42	7119 Q2	Partie AV. de passage de roue AVG.....
34	7212 Z8	Tôle porte-phare G.....	—	7120 V8	Partie AV. de passage de roue AVD.....
—	7213 AC	Tôle porte-phare D.....	43	7119 T3	Passage de roue AVG.....
35	7212 AC	Partie AV. de longeron AVG.....	—	7120 Y9	Passage de roue AVD.....
—	7213 AG	Partie AV. de longeron AVD.....	44	7210 27	Support moteur D.....
36	7212 AA	Doublure de longeron AVG.....	45	7119 T2	Doublure d'aile AVG.....
—	7213 AF	Doublure de longeron AVD.....	—	7120 Y8	Doublure d'aile AVD.....
37	7212 AJ	Longeron AVG.....	46	7119 P8	Renfort sup. doublure d'aile AVG.....
—	7213 AL	Longeron AVD.....	—	7120 V4	Renfort sup. doublure d'aile AVD.....
38	7212 AE	Tôle de liaison longeron AVG.....	47	7119 T4	Longeron/passage de roue AVG. assemblés
—	7213 AH	Tôle de liaison longeron AVD.....	—	7120 AK	Longeron/passage de roue AVD. assemblés
39	7212 AH	Renfort de longeron AVG.....	48	7150 N9	Partie sup. de tablier.....
—	7213 AK	Renfort de longeron AVD.....	49	7150 R1	Partie inf. de tablier.....
40	7212 AF	Longeron sous caisse G.....	50	7150 Q4	Traverse de tablier.....
—	7213 AN	Longeron sous caisse D.....	51	7140 C9	Collecteur d'auvent.....

**1ère phase** : -12ms- le prétensionneur pyrotechnique de ceinture se déclenche en début de choc, illustré ici par la mise en tension de la ceinture. Vingt millisecondes plus tard a lieu la mise à feu de l'airbag.



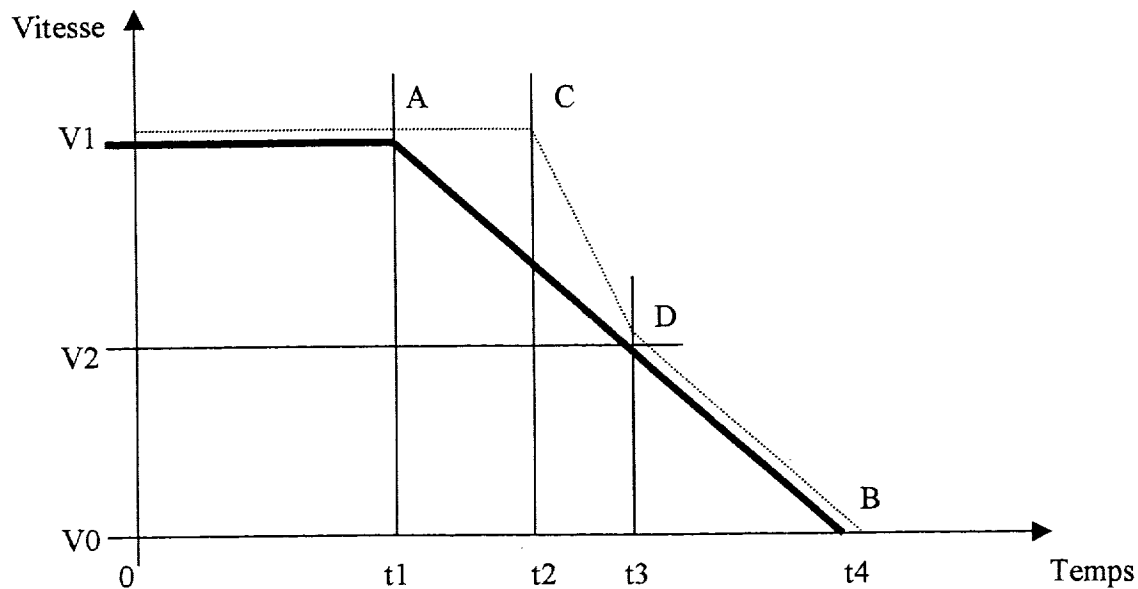
**2ème phase** : le sac va se déployer sur les côtés et de haut en bas; il se met ainsi en place, en attente, pour recevoir l'occupant et couvrir le maximum de surface thoracique. La partie anticipation des 2 moyens de retenue (ceinture et airbag) vient de s'achever. Nous sommes à 45ms du début du choc.

**3ème phase** : la tension de la ceinture augmente avec l'avancée de l'occupant; au contact du thorax avec l'airbag, la pression à l'intérieur du sac augmente. Un élément clé du système va se déclencher avec l'ouverture d'un événement piloté spécialement et conçu pour fonctionner à une pression donnée. Cet événement permet de libérer le gaz contenu dans le sac, d'une manière progressive. Nous sommes à 50 ms du début du choc. A 60 ms le sac réceptionne la tête. A 70 ms, le limiteur d'effort de ceinture entre en action. La prise en charge conjointe des efforts de retenue par la ceinture et l'airbag a démarré.



**4ème phase** : le dosage de l'énergie de retenue va en s'accroissant au fur et à mesure que l'occupant avance. L'événement piloté va libérer plus de gaz et le limiteur d'effort de ceinture va maintenir la tension de ceinture à 400daN. Ce travail conjoint de la ceinture et de l'airbag va durer pendant 50 ms, jusqu'à la fin du choc (120 ms), en diminuant ainsi la charge sur la cage thoracique.



Premier cas : décélération véhicule et occupant non ceinturéLégende :

— courbe véhicule

..... courbe occupant non ceinturé

Point A : impact véhicule / obstacle

Point C : impact occupant non ceinturé / véhicule

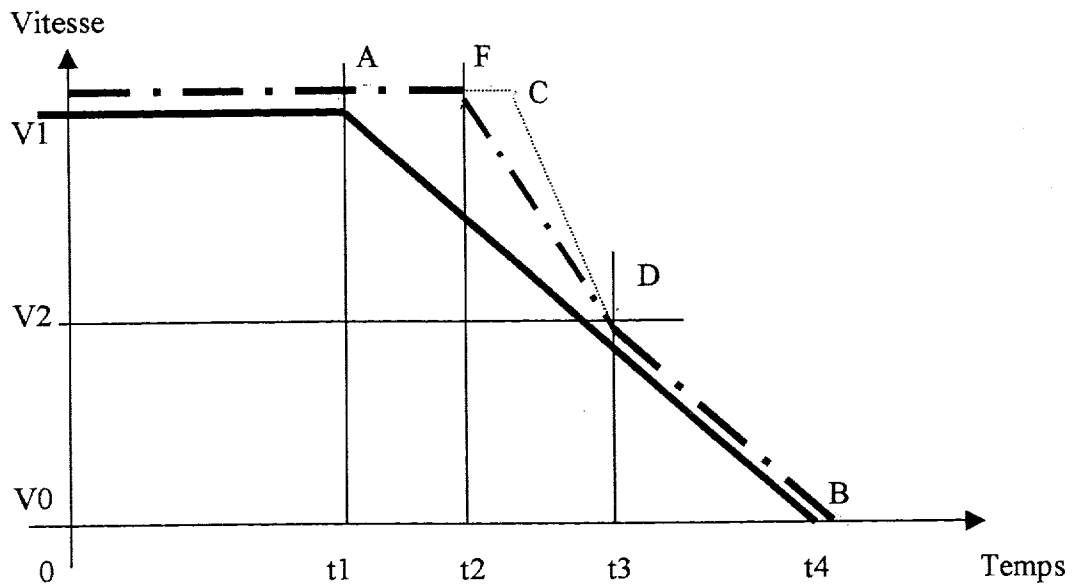
AC : distance occupant / pare brise

CD : décélération de l'occupant jusqu'au temps  $t_3$

DB : décélération commune de l'occupant et du véhicule

<i>Temps en ms</i>	<i>Vitesse véhicule en km/h</i>
0 à $t_1$	Véhicule roulant à une vitesse constante $V_1$
$t_1$ à $t_4$	Décélération du véhicule au moment de l'impact avec un obstacle : la vitesse du véhicule décroît de $V_1$ à $V_0$ ce qui correspond à la déformation de la structure déformable de la partie avant du véhicule

<i>Temps en ms</i>	<i>Vitesse de l'occupant non ceinturé se trouvant dans le véhicule</i>
0 à $t_1$	Occupant non ceinturé se trouvant dans le véhicule qui roule à une vitesse $V_1$
$t_1$ à $t_2$	Occupant non ceinturé se déplaçant à l'intérieur du véhicule, du siège vers le tableau de bord à une vitesse constante $V_1$
$t_2$ à $t_3$	Décélération rapide de l'occupant non ceinturé qui heurte le pare brise, la vitesse de l'occupant décroît plus rapidement que celle du véhicule de $V_1$ à $V_2$
$t_3$ à $t_4$	L'occupant non ceinturé se retrouve sur le siège et sa décélération retrouve celle du véhicule de $V_2$ à $V_0$

Deuxième cas : décélération véhicule et occupant ceinturéLégende :

- courbe véhicule
- ..... courbe occupant non ceinturé
- . - courbe occupant ceinturé

206

## ÉCHANGE DES ÉLÉMENTS PYROTECHNIQUES APRÈS DÉCLENCHEMENT DU COUSSIN GONFLABLE ET DES CEINTURES - CONSIGNES POUR ÉCHANGE DE PIÈCES DÉFECTUEUSES ET RÉPARABILITÉ DU FAISCEAU

*IMPÉRATIF : après déclenchement de chaque système de protection de sécurité, effectuer le remplacement des éléments suivants .*

### 1 - PIÈCES NÉCESSAIRES

enrouleur(s) de ceintures pyrotechniques			
	A	J	B
206 à partir du lancement série	1	1 + 1	-

A = Boîtier calculateur .

J = Enrouleurs (Côtés gauche et droit) .

B = Boîtiers calculateur (Côtés gauche et droit) .

système coussin gonflable latéral (uniquement)				
	P	E	Q	D
206 à partir du lancement série	-	1 + 1	1+1	-

P = Satellite (Suivant le côté droit ou gauche) .

E = Calculateur coussin gonflable latéral (Suivant le côté droit ou gauche) .

Q = Siège (Suivant le côté droit ou gauche) .

D = Calculateur coussins gonflables et ceintures pyrotechniques .

système composé d'un boîtier calculateur de déclenchement coussins gonflables et ceintures de sécurité à enrouleurs						
	D	F	L	S	C	H
206 à partir du lancement série	1	1	1	1	1 + 1	1 + 1

Dans le cas du déclenchement ceintures (1er seuil), les éléments suivants sont à remplacer :

- λ D = calculateur coussins gonflables et ceintures pyrotechniques
- λ H = enrouleur de ceinture : côté conducteur
- λ C = brin boucle (côtés gauche et droit)

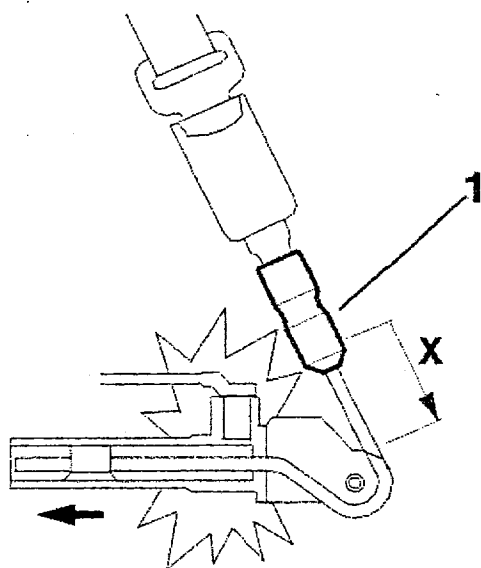
Dans le cas du déclenchement ceintures et coussins gonflables ( 2ème seuil), les éléments suivants sont à remplacer :

- λ D = calculateur coussins gonflables et ceintures pyrotechniques
- λ F = contacteur tournant
- λ L = planche de bord spécifique Air Bag Passager (renforcée) : si le commutateur neutralisation coussin gonflable passager est en position ON au moment du choc
- λ S = volant de direction et son coussin
- λ H = enrouleur de ceinture : côté conducteur

*IMPÉRATIF : échanger la planche de bord après un déclenchement du coussin gonflable passager car la planche peut présenter des risques de fissuration .*

## 2 - MÉTHODES DE VISUALISATION DES ÉLÉMENTS DÉCLENCHÉS

### 2 - 1 - PRÉTENSIONNEUR(S) PYROTECHNIQUE(S) BRIN BOUCLE



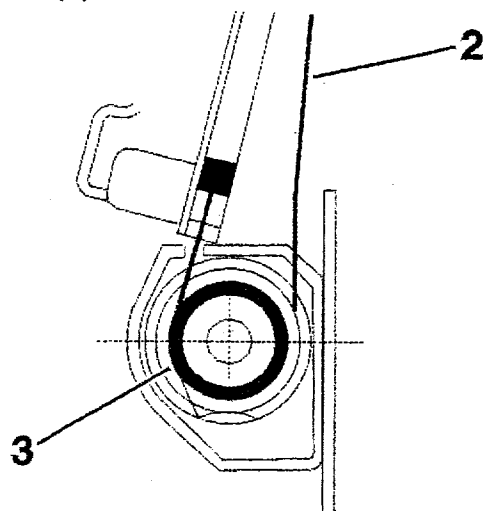
Le brin boucle, après déclenchement, se trouve tiré vers l'intérieur de la garniture du siège de 80 mm environ (X) .

La partie du câble (1) est rentrée partiellement dans la garniture de siège .

L'enrouleur ceinture devient libre et n'assure plus la fonction blocage en cas de choc .

*NOTA : si le siège passager est inoccupé, l'enfoncement du brin boucle sur ce siège est plus important que celui du siège conducteur .*

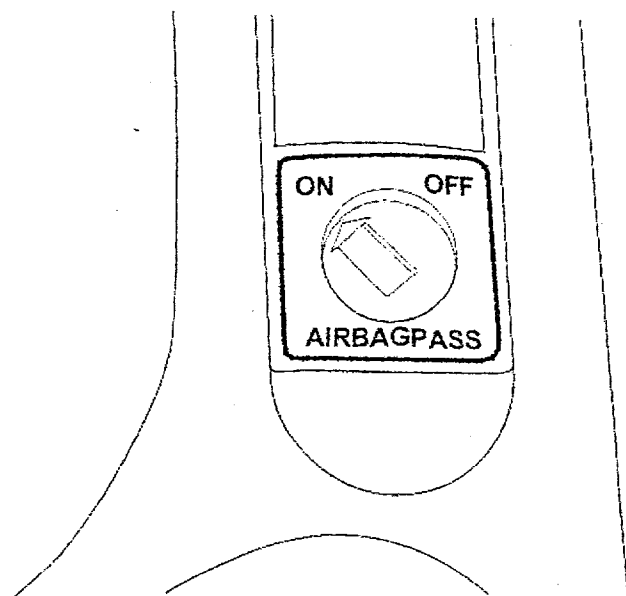
## 2 - 2 - ENROULEUR(S) DE CEINTURES PYROTECHNIQUES



L'enrouleur (3) situé derrière la garniture de pied central ne nécessite pas la dépose de cette garniture pour visualiser le déclenchement .

La sangle (2) de l'enrouleur se trouve bloquée par le mécanisme et ne permet plus d'assurer sa fonction .

## 2 - 3 - COMMUTATEUR DE NEUTRALISATION COUSSIN GONFLABLE PASSAGER



L'état du commutateur de neutralisation du coussin gonflable passager est activé en position ON, ou désactivé en position OFF par l'intermédiaire de la clé de contact .

La position ON autorise le déclenchement du coussin gonflable en cas de choc frontal .

La visualisation de cette fonction est renforcée pour l'utilisation par un voyant au combiné sur certains véhicules .

### 3 - CONSIGNES POUR ÉCHANGE DE PIÈCES

Les pièces échangées seront déclenchées dans les cas suivants :

- λ pièces à détruire
- λ pièces comportant une date de validité périmée

Par conséquent, toute pièce demandée en retour garantie sera retournée sans être déclenchée .

### 4 - CONDITIONS DE TRANSPORT DES ÉLÉMENTS PYROTECHNIQUES

Le transport de ces éléments est lié à la procédure de transport des produits dangereux ; Ces produits sont classés en classe 9 et ont pu être transportés sans aucune contrainte de quantité jusqu'au 31/12/1996 pour tous pays européens sauf Grande Bretagne, qui est sans contrainte jusqu'au 17/01/2001 et Espagne en attente de réponse .

Le transport des pièces devra se faire dans le conditionnement récupéré lors de l'opération d'échange .

### 5 - RAPPEL DE LA VALIDITÉ DES ÉLÉMENTS PYROTECHNIQUES (VOIR IS N° 70)

Chaque élément pyrotechnique est périssable et ne doit pas excéder une période de 10 ans à compter de la date de première mise en circulation du véhicule .

### 6 - RÉPARABILITÉ DU FAISCEAU

*IMPÉRATIF : après tout déclenchement du système centralisé coussins gonflables et ceintures, contrôler rigoureusement tout le faisceau électrique ainsi que les divers connecteurs du système .*

*ATTENTION : la réparation ou la jonction des fils électriques est strictement interdite sur toutes les lignes des éléments pyrotechniques (liaison calculateur jusqu'à l'élément pyrotechnique) .*

Par contre, il est autorisé de réparer les fils électriques concernant :

- λ l'alimentation (masse / plus après contact)
- λ le voyant coussin gonflable (combiné)
- λ le diagnostic (prise diagnostic)

Moyen de réparation obligatoire :

- λ matériel : RAYCHEM

*IMPÉRATIF : la réparation des fils doit être effectuée avec des manchons et gaines thermorétractables (coffret (-).1228) .*

## TRAIN AVANT

## DONNEES CONSTRUCTEURS

Véhicule 206 XT Premium		Valeurs constructeur
H1(mm)		126
chasse		$3^{\circ} \pm 30'$
carrossage		$0^{\circ} 0' \pm 30'$
pivot		$9^{\circ} 45' \pm 30'$
parallélisme	(mm)	$-0,75 \pm 0,5$
	( $^{\circ}$ )	$-0^{\circ} 7' \pm 4'$

Ces valeurs correspondent à une assiette de référence (H1).

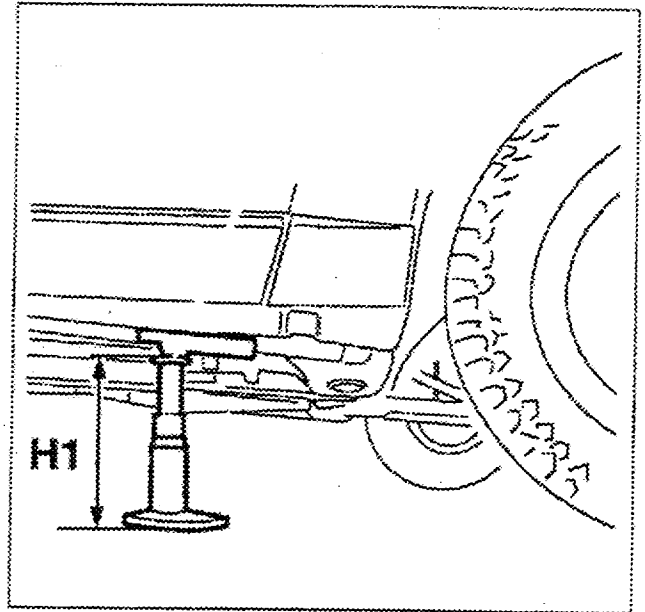


Fig : 6 - B3BKA2HC

(H1) hauteur sol-appui cric avant en assiette de référence.

## DONNEES RELEVÉES

Tableau de contrôle		Valeurs relevées
chasse	Coté droit	$3^{\circ} \pm 30'$
	Coté gauche	$3^{\circ} \pm 30'$
carrossage	Coté droit	$-1^{\circ} 30'$
	Coté gauche	$0^{\circ} 0'$
pivot	Coté droit	$9^{\circ} 45'$
	Coté gauche	$9^{\circ} 45'$
parallélisme	(mm)	+ 0,25
	( $^{\circ}$ )	+ $0^{\circ} 2'$

Ce dossier barème comprend ...4....pages numérotées de 1/4....à.....4/4...

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
CARROSSERIE**

**Option : Réparation**

Session : 2003

**E.2- EPREUVE TECHNOLOGIQUE**

**UNITE CERTIFICATIVE U2**

Méthode et préparation d'une réparation

**Durée : 4h**

**Coef. : 3**

**DOSSIER BAREME**



---

EPREUVE DE TECHNOLOGIE : E2  
PARTIE :1

**BAREME DE CORRECTION**

<p><u>COMPETENCE EVALUEE</u> : C 3.1 <u>OBJECTIF</u>: PREPARER LA REPARATION</p>
--

Feuille réponse 1	Question 1	/8
	Question 2	/9
Feuille réponse 2	Question 3	/10
Feuille réponse 3	Question 4	/15
Feuille réponse 4	Question 5	/18

<b>TOTAL</b>	<b>/60</b>
--------------	------------

---

EPREUVE DE TECHNOLOGIE : E2  
PARTIE :2

**BAREME DE CORRECTION**

SAVOIR ASSOCIE EVALUE: S 1.4

OBJECTIF: CONNAISSANCE ET HOMOLOGATION DU  
VEHICULE

Feuille réponse 5	Question 1	/10
Feuille réponse 6	Question 2	/10
Feuille réponse 7	Question 3	/10
	Question 4	/10

<b>TOTAL</b>	<b>/40</b>
--------------	------------

---

EPREUVE DE TECHNOLOGIE : E2  
PARTIE : 3

**BAREME DE CORRECTION**

<p><u>COMPETENCE EVALUEE</u> : C 2.1 <u>OBJECTIF</u>: ETABLIR UN MODE OPERATOIRE</p>
--

Feuilles réponses 8 à 12		/60
	<b>TOTAL</b>	<b>/60</b>

---

EPREUVE DE TECHNOLOGIE : E2  
PARTIE : 4

**BAREME DE CORRECTION**

**COMPETENCE EVALUEE : C 2.2**

**OBJECTIF: CONTROLER LA FAISABILITE D'UNE REPARATION**

Feuille réponse 13	Question 1	/12
	Question 2	/6
Feuille réponse 14	Question 3	/4
	Question 4	/12
Feuille réponse 15	Question 5	/6

<b>TOTAL</b>	<b>/40</b>
--------------	------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>/200</b>
----------------------	-------------